Union Sportive Bouscataise Tennis de Table

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE
DE L'USBTT – VILLE DU BOUSCAT
SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 FEVRIER 2027

Article 1

Le club de Tennis de Table du Bouscat organise le week-end du 27 et 28 février 2027 un tournoi national de catégorie B, salle Maurice Maronnier – 30 avenue Aristide Briand (complexe Jehan Buhan) – 33110 LE BOUSCAT.
Son homologation date du XXXX sous le numéro XXXXX.
Ce tournoi se déroulera sur 19 tables et comptera 13 tableaux.
Les balles plastiques ne seront pas fournies par l'organisateur.

Article 2

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT titulaire d'une licence compétition (phase 2, saison 2026-2027).
Seul le tableau E est ouvert aux licences loisirs.
Tous les tableaux sont mixtes à l'exception du tableau L (Dames).

Article 3

Horaire des tableaux, catégories et dotations :

SAMEDI								
Tab.	Prix (1)	Pointage	Début	Description	Dotations (2)			
					1er	2ème	3ème/4ème	5/8ème
A	9€	**08h30**	09h00	NC à 1399	**70€** + lots	**35€** + Lots	Lots	Lots
B	9€	**09h45**	10h15	NC à 1999	**120€** + lots	**60€** + lots	**25€** + Lots	Lots
C	9€	**11h00**	11h30	NC à 1099	**50€** + lots	**25€** + Lots	Lots	Lots
D	9€	**12h15**	12h45	NC à 1699	**90€** + lots	**45€** + lots	**20€** + Lots	Lots
E	4€	**13h30**	14h00	Jeunes (-15)	Lots	Lots	Lots	Lots
F	9€	**15h15**	15h45	TC Mixte (≥1400)	**350€** + lots	**175€** + lots	**75€** + lots	**25€** + Lots
G	9€	**17h30**	18h00	NC à 799	**35€** + lots	**15€** + Lots	Lots	Lots
DIMANCHE								
H	9€	**08h30**	09h00	NC à 1599	**80€** + lots	**40€** + lots	**15€** + Lots	Lots
I	9€	**09h45**	10h15	NC à 2260	**175€** + lots	**85€** + lots	**30€** + lots	Lots
J	9€	**11h00**	11h30	NC à 1299	**60€** + lots	**30€** + lots	Lots	Lots
K	9€	**12h15**	12h45	NC à 1899	**100€** + lots	**50€** + lots	**20€** + Lots	Lots
L	9€	**14h30**	15h00	TC Dames	**100€** + lots	**50€** + lots	**20€** + lots	Lots
M	9€	**15h45**	16h15	NC à 999	**45€** + lots	**20€** + lots	Lots	Lots

(1) : Prix pour un paiement en ligne par carte bancaire lors de l'inscription, +1€ par tableau pour un paiement sur place quel que soit le mode de règlement

(2) : La dotation en cash d'un tableau est maximum pour un remplissage supérieur à 50% pour les tableaux mixte et 20% pour le tableau L, dans le cas contraire, la dotation en cash sera diminuée de 50%. Cette règle ne s'applique pas au tableau F.

Les tableaux sont limités à 57 joueurs, aucune interruption de jeu n'est prévue.

Le Bouscat
VILLE A VIVRE

Union Sportive Bouscataise Tennis de Table

Article 4
Les joueurs (ses) peuvent s'inscrire au maximum sur deux tableaux par jour.
En fonction de l'évolution de la compétition, des inscriptions supplémentaires pourront être acceptées sur place au cas par cas.
Le prix de l'inscription est de 9€ par tableau à l'exception du tableau jeunes, 4€. Une majoration de 1€ par tableau sera appliquée pour tout règlement sur place.

Article 5
Chaque joueur devra se présenter pour le pointage au plus tard 20 minutes avant le début de son tableau soit **10 minutes maximum après l'heure de pointage**. Tout joueur devra être en mesure de présenter sa licence avec la mention « certificat médical présenté » au Juge Arbitre pour avoir le droit de participer au tournoi. Tout joueur ne se présentant pas à sa table après 3 appels de son nom sera éliminé de son tableau. Le juge arbitre se réserve le droit de refuser tout joueur qui ne respecterait pas le présent règlement.

Article 6
Formule des tableaux

Tous les tableaux de simples se déroulent avec des poules de trois ou quatre joueurs, deux qualifiés par poule puis élimination directe.

Tous les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches et seront homologués.

Les finales sont prévues à partir de 18 heures.

Article 7
Le club se réserve le droit d'annuler un tableau à partir du jeudi précédant le tournoi si le nombre d'inscriptions est inférieur à 16 pour les tableaux mixtes et 8 pour le tableau dames.

Article 8
Les joueurs devront se présenter à la table en tenue sportive et réglementaire.
Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

Article 9
Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.
Le Juge Arbitre du tournoi sera Mr ROUILLARD Judikaël, JA3. Il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Article 10
Le club du Bouscat décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol survenu au cours du tournoi.

Article 11
Les inscriptions se font uniquement en ligne sur notre site internet : **https://usbtt.ttja.fr**
Ouverture des inscriptions le 23 janvier 2027 et clôture le **26 février 2027 à 20h.**

Le paiement peut se faire au choix :
- Directement par carte bancaire sur notre formulaire d'inscription
- Sur place en espèce ou carte bancaire (majoration de 1€/tableau)

Tout joueur pré inscrit qui ne sera pas présent 10 minutes au plus tard après l'heure du pointage se verra disqualifié.

Le Bouscat
VILLE A VIVRE

Renseignement par téléphone ou par mail :
06-11-56-07-35 tournoi@usbtt.ttja.fr

Article 12
Annulation et modalités de remboursement :

- Annulation survenant au maximum le jeudi précédant le tournoi : remboursement sans condition.
- Liste d'attente : tout joueur encore en liste d'attente, à l'heure de début du tableau, sera remboursé.
- Dans tous les autres cas, aucun remboursement ne sera possible.

Article 13
Les tirages au sort auront lieu sur place avant le début de chaque tableau

Article 14
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 15
Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont issues, à partir de votre numéro de licence, de la base de données de la fédération française de tennis de table.
Les données complémentaires, tel que l'adresse email (obligatoire) et le numéro de téléphone (facultatif), seront utilisées par l'union sportive bouscataise tennis de table pour l'inscription des joueurs et la communication liée au tournoi national du Bouscat. Ces données seront conservées maximum 18 mois.
Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par mail à tournoi@usbtt.ttja.fr.

Article 16
Dans le cadre du tournoi national, l'union sportive bouscataise utilisera, exploitera et diffusera les images de la compétition auprès de ses différents publics, notamment sur des systèmes de diffusion live streaming, des plateformes de streaming vidéo permettant le replay, ainsi que sous toute forme et sur tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, pour une durée de dix ans, intégralement ou par extraits.
Tout joueur ne souhaitant pas l'exploitation des images le concernant, pourra adresser un mail avant le début de la compétition à tournoi@usbtt.ttja.fr.